



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 4861

Texte de la question

M. René Rouquet souhaite attirer tout particulièrement l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les grandes difficultés que rencontrent de nombreuses personnes diabétiques en Ile-de-France pour obtenir un rendez-vous auprès de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne). D'après la Ligue des diabétiques d'Ile-de-France (LDIF), qui a récemment lancé un véritable cri d'alarme auprès des pouvoirs publics sur cette question, les délais d'obtention d'un rendez-vous seraient actuellement de six mois pour les quelque 6 500 patients diabétiques qui aspirent à une véritable prise en charge. Or, depuis le départ de son responsable à l'été 2001 et le démantèlement de ce service, qui fut pendant longtemps un pôle hospitalo-universitaire de référence, les chefs de clinique et les consultants extérieurs font cruellement défaut pour reconstruire un service à part entière qui puisse répondre aux besoins pourtant réels dans ce secteur. Sur le plan de la santé publique, en effet, cette grave carence a comme conséquence une augmentation des hospitalisations, ce qui dénote une prise en charge trop tardive de cette maladie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La direction de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil confirme que des dispositions ont été prises pour qu'à nouveau la prise en charge des patients diabétiques au sein de l'hôpital Henri-Mondor réponde à de bonnes conditions de qualité et de sécurité des soins. En effet, les suites du départ en retraite du chef de service de diabétologie ont été difficiles à gérer. La nécessité de maintenir ou non un pôle universitaire de diabétologie au sein de cet établissement a été discutée dans la mesure où un autre établissement de l'AP/HP, la Pitié-Salpêtrière, assure cette fonction. En raison de l'importance de la file active d'Henri-Mondor et du souhait exprimé par les associations de patients de maintenir une offre hospitalière localement, une unité de diabétologie a été créée au sein du service de médecine interne de madame le professeur Schaeffer. Un praticien hospitalier spécialisé en diabétologie a été d'ores et déjà recruté pour conforter l'équipe en place et un nouveau recrutement est en cours. Il concerne un poste universitaire de maître de conférences des universités-praticien hospitalier. Ces réponses concrètes doivent permettre rapidement de normaliser les files d'attente et de répondre à la demande de consultations externes et de suivi ambulatoire de proximité des patients diabétiques, en lien avec leurs médecins traitants.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3689

Réponse publiée le : 14 avril 2003, page 3031